

Fonroche et l'éclairage solaire

Par la rédaction - 08.08.13 - © France BTP

Fonroche Énergie dispose d'une division environnement urbain mais reste fidèle à son activité principale : les énergies renouvelables.

C'est en se basant sur son savoir-faire que le fabricant a décidé de proposer un luminaire fonctionnant à l'énergie solaire (Fonroche est le premier fabricant français de panneaux photovoltaïques). L'entreprise a mis au point un candélabre qui peut se passer de toute connexion au réseau électrique. Il se pose donc là, où il n'y a pas de réseau mais aussi là où il est difficilement accessible. Le retour sur investissement se fait par la réduction de la maintenance et la diminution de la consommation d'énergie. La puissance offerte va de 30 à 60 W. Pour arriver à ces valeurs, l'entreprise prend en compte les besoins, la taille du panneau solaire, la durée d'ensoleillement de la zone, la hauteur du luminaire, etc. Il faut évidemment un minimum de soleil en journée. Cela réduit donc la zone d'utilisation à une partie du pays située au sud d'une ligne La Rochelle Dijon. Pour accroître sa zone d'influence, l'entreprise travaille sur un modèle simple croisé équipé de deux panneaux solaires. L'ensemble se pilote en bluetooth via un logiciel installé sur une tablette afin de gérer le profil d'éclairage, l'autonomie restante, etc.